



Organisation
internationale
du Travail



▶ Travail D cent et Justice Sociale au Mali

MAI 2024





► Bureau pays de l'OIT pour la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Togo :

Travail Décent et Justice Sociale au Mali

MOT DE LA DIRECTRICE



Mme Ndeye Coumba DIOP
*Directrice du Bureau-Pays de l'OIT pour
la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Burkina Faso,
le Mali, le Niger et le Togo*

Travail Décent et Justice Sociale au Mali

Au cours des dernières années, le Mali a réalisé des progrès significatifs dans la mise en œuvre de l'agenda du travail décent grâce à un engagement soutenu des mandants tripartites (Gouvernement, Employeurs, Travailleurs) et des partenaires financiers et techniques. L'organisation en 2022, de la conférence sociale a débouché sur des recommandations et des avancées importantes en vue de l'adoption d'un pacte pour la stabilité sociale, la mise en place d'une structure de dialogue social et la détermination de la représentativité syndicale à travers l'organisation d'élections professionnelles.

L'OIT, au Mali, c'est une équipe de quatorze professionnels qui met en œuvre un portefeuille de projets de coopération sur les quatre piliers du travail décent : la lutte contre l'esclavage par ascendance et travail forcé, la création d'emplois productifs dans les chaînes de valeur de l'horticulture et de la mangue, ACCEL Africa (accélérer l'action pour l'élimination du travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement en Afrique).

L'agenda du travail décent est effectivement intégré dans le Cadre de Coopération pour le Développement Durable des Nations Unies pour le Mali (UNSDCF 2020-2024). Ce dernier incorpore des produits liés au travail décent, principalement dans les axes « Consolidation de la démocratie et amélioration de la gouvernance », « Croissance inclusive et transformation structurelle de l'économie », et « Développement du capital humain ».

Félicitations au Mali qui a rejoint la Coalition Mondiale pour la Justice Sociale aux côtés du Bénin et du Burkina Faso, sous l'égide du Bureau-Pays de l'OIT-Abidjan contribuant ainsi à accélérer les Objectifs de Développement Durable (ODD-2030) et promouvoir l'Agenda du Travail Décent.

► **Projet An ka Baara – “Travail décent et augmentation des revenus dans les filières de la mangue et de l’horticulture moderne ” au Mali**

Face au taux élevé de chômage parmi les groupes vulnérables comme les jeunes (dont environ 40% sont au chômage) et les femmes (avec un taux de 50% de participation au marché de travail), l'OIT propose, à travers ce projet, des interventions dans deux sous-secteurs agricoles caractérisés par un potentiel de création de valeur ajoutée, notamment la filière de la mangue et celle de l'horticulture moderne. Le projet adopte l'approche de

développement des systèmes de marché et met l'accent sur le renforcement de l'innovation technologique pour la production (produits horticoles à haute valeur économique), conservation et transformation (mangue) agricole, ainsi qu'à l'accès au marché et à l'amélioration des compétences techniques et entrepreneuriales des jeunes et des femmes maliens des régions de Sikasso, Koulikoro et dans le district administratif de Bamako.

Le projet « An ka Baara » (MLI/23/02/ITA) est financé par la Coopération Italienne.



La filière mangue, source potentielle d'emploi pour les jeunes et les femmes au Mali



► **Emploi productif pour les femmes et les jeunes au Mali à travers le développement des systèmes de marché**

Le projet vise à développer le secteur économique de la filière maraîchère, afin de promouvoir des emplois nouveaux et l'augmentation de revenus pour les petits exploitants, en particulier les femmes et les jeunes, dans les régions de Sikasso, de Koulikoro et du District de Bamako, au Mali. Pour ce faire, le projet stimule une croissance inclusive et durable dans le sous-secteur du maraîcher.

En outre, le projet promeut une gestion durable des ressources naturelles, cherche à renforcer la résilience au changement climatique et contribue à son atténuation.

Pour promouvoir l'emploi productif, le projet utilise l'approche du développement des systèmes de marché (DSM), pour impulser une croissance inclusive et durable dans cette filière à fort potentiel. Cette approche cherche à créer des changements « systémiques » durables et à grande échelle en basant ses actions sur des analyses approfondies des chaînes de valeur, en appliquant des méthodes de gestion adaptative, et en privilégiant des interventions en partenariat avec les acteurs du système de marché.

Ce projet d'appui au développement du système des marchés au Mali (2023-2024) est financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI).



Signature le 06 mai 2024 par Kristina Kühnel, Ambassadeur de Suède au Mali (à gauche sur la photo) et Ndeye Coumba DIOP, Directrice du Bureau-Pays de l'OIT pour la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Togo de l'avenant à la Convention Suède-OIT



Ministry of Foreign Affairs of the
Netherlands

► **Projet ACCEL Africa - Accélérer la lutte contre le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement en Afrique**

Le projet ACCEL Africa a pour objectif global d'accélérer l'élimination du travail des enfants en Afrique, grâce à des actions ciblées dans des chaînes d'approvisionnement sélectionnées. Il adopte une approche systémique innovante pour lutter contre le travail des enfants, qui s'éloigne des interventions en aval basées sur des projets pour renforcer les systèmes existants qui sont essentiels pour s'attaquer aux causes profondes du travail des enfants.

La théorie du changement de la phase II d'ACCEL Africa est basée sur la réalisation de trois résultats aux niveaux infranational, national, régional et mondial : 1) les cadres politiques, juridiques et institutionnels sont améliorés et appliqués pour lutter contre le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement mondiales ; 2) des solutions

innovantes et fondées sur des preuves qui s'attaquent aux causes profondes du travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement sont institutionnalisées ; et 3) les stratégies visant à s'attaquer aux causes profondes du travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement mondiales sont renforcées grâce au partage des connaissances, aux partenariats et au financement. À chaque niveau, il cible les causes profondes du travail des enfants qui ont été identifiées comme des priorités clés dans l'appel à l'action de Durban, notamment l'accès à la protection sociale, le travail décent pour les adultes/ l'amélioration des moyens de subsistance, la transition entre l'école et le travail décent pour les jeunes, et un environnement de travail sûr et sain.



► ACCEL Africa sensibilise au travail des enfants au Mali à travers la numérisation de la finance sociale avec Viamo

« Les messages que Viamo m'envoient m'aident beaucoup dans mes activités. J'écoute bien le programme et il me guide vers mes objectifs pour un avenir meilleur. Aujourd'hui, j'arrive à épargner et à retirer mon argent

moi-même. En plus, je sais faire la différence entre mes envies et mes priorités, ce qui me permet d'investir dans mes activités grâce aux conseils que je reçois. L'application est très utile pour moi, ça m'aide beaucoup ».



Dame Sali (téléphone en main) a vu sa vie transformée grâce l'application Viamo



► Lutte contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage au Mali

La servitude héréditaire persiste en raison des croyances traditionnelles et religieuses qui sont à l'origine d'une forme de domination sociale, ainsi que du manque d'éducation et de sensibilisation à cette question. Il existe une lutte inhérente pour l'exercice des droits civils, y compris l'accès aux documents d'état civil, à la propriété foncière et à l'éducation. Malgré quelques efforts récents pour mettre fin à l'impunité, l'esclavage fondé sur l'ascendance et la violence qui en découle persistent. Le projet vise à contribuer aux efforts nationaux de lutte contre l'esclavage fondé sur l'ascendance au Mali, en proposant des actions viables et pratiques pour apporter des avantages immédiats, tangibles et mesurables qui contribueraient à des réformes plus systémiques à plus long terme.

En terme de résultats:

- **928** esclaves identifiés et libérés des liens de la servitude
- **90** dont **71** femmes victimes affranchies et dotées en compétences entrepreneuriales, gestion financière et compétences de vie.
- Levée de tabou dans la communication sur l'esclavage en milieu religieux et coutumier (guide d'information

et sensibilisation conçu sur les effets de la pratique de l'esclavage pour déconstruire les idées préconçues sur la position des religions sur la question).

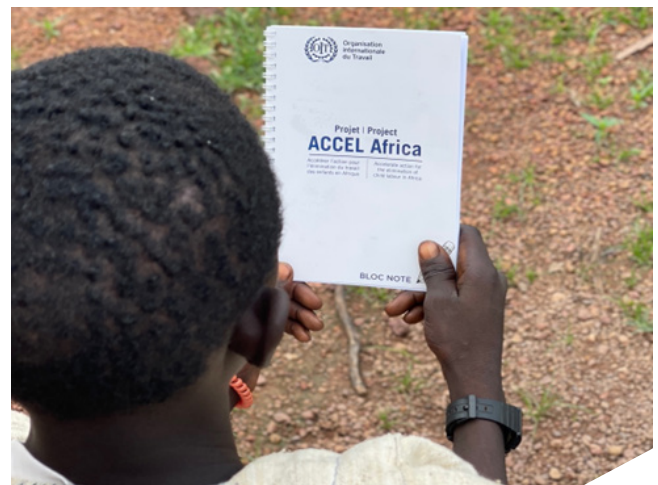
- Publication d'un communiqué de presse conjoint de condamnation de la pratique de l'esclavage au Mali par les leaders religieux et coutumiers.
- **30** médias formés sur les mécanismes de rapportage sur l'esclavage.
- **42** articles de presse publiés sur le sujet
- **17** articles reprimant l'esclavage incorporés dans le projet de code de procédure pénale au Mali.
- **20** Magistrats dont **2** femmes formées sur les actions judiciaires de lutte contre l'esclavage au Mali
- **20** inspecteurs et contrôleurs de travail dont **6** femmes formés pour identifier les cas d'esclavage
- **21** organes de presse formés sur les techniques d'information et de sensibilisation sur la question de l'esclavage



Photo de famille des femmes victimes de l'esclavage réinsérées dans des activités génératrices de revenus

► Réalisations en matière de développement des compétences et d'employabilité des jeunes

En 2022-2023, les agences publiques d'emploi (agence nationale de promotion de l'emploi-ANPE et agence pour l'emploi des jeunes APEJ) ont mis en œuvre des services pédagogiques inclusifs en faveur des personnes en situation de vulnérabilité, à savoir les enfants en âge de travailler. 300 enfants ayant atteint l'âge minimum d'admission à l'emploi ont été ainsi sortis du travail et formés en entrepreneuriat sur base des outils de l'OIT: méthodologie TREE (renforcement de l'autonomie économique des populations rurales). Des comités régionaux TREE (Ségou et Sikasso) impliquant les autorités politiques et administratives ont été mis en place.



Un enfant ancien travailleur emprunte la route de l'entrepreneuriat

► Témoignage

Abdou, 12 ans, ancien enfant travailleur, écolier en classe de 4ème.

Je m'appelle Abdou, j'ai 12 ans. Je viens du village de Foh. Je vis avec mon père, ma mère et mes sept

frères et sœurs. En plus de ma mère, mon père a trois autres femmes. Au total, j'ai dix-sept frères et sœurs. Nous vivons principalement de l'agriculture. Mon père possède un grand champ à quelques

kilomètres du village. Nous y cultivons du coton, du maïs et des tubercules. Avec mes frères, nous travaillions tous les jours. Mon travail consistait à désherber des parties du champ, à semer ; et une fois la récolte arrivée, je participe à la cueillette du maïs et du coton. Je mettais également des engrais sur les plantes.

C'était un travail épuisant au quotidien. Nous commençons au lever du soleil et nous finissons à la nuit tombée au crépuscule pour retourner au village. C'était tous les jours excepté les lundis, nous avions également un potager pour les légumes. Même actuellement, mes frères y sont et continuent de travailler.

Ce qui me fatiguait le plus, en plus des horaires du travail c'étaient des herbes épineuses comme nous y travaillions souvent les pieds et mains nus sans équipements. Au champ, il y a également des bestioles. J'ai commencé à y travailler quand j'avais sept ans. Au début, j'étais excité d'accompagner les grands pour y travailler, mais au fil des années j'ai perdu cet enthousiasme.

Au village, seul un de mes camarades fréquentait l'école, les autres enfants de mon âge partaient tous, comme moi, au champ. Je voulais aussi aller à l'école mais je n'avais pas le choix ni mon mot à dire, donc je partais travailler. C'est à 11 ans que mon père a accepté de me laisser partir à l'école à la suite de l'intervention du projet ACCEL Africa. J'ai passé neuf

mois dans les écoles passerelles et ensuite j'ai rejoint le primaire avec les autres élèves.

Il y a beaucoup d'enfants non scolarisés et déscolarisés du fait du travail agricole. Les parents préfèrent faire travailler les enfants dans les champs de coton que de les envoyer à l'école.

Grâce aux efforts conjugués, l'année dernière **1137** enfants âgés de 10 à 14 ans ont été envoyés dans les classes passerelles pour les mettre au même niveau que les enfants qui fréquentent l'école publique. Je pense que tous les parents doivent laisser leurs enfants partir à l'école. L'école c'est la vie.



Abdou, désormais inscrit à l'école, s'embarque dans le monde du savoir

► Réalisations en matière de lutte contre le travail des enfants

Le Gouvernement a endossé le nouveau Plan d'Action National (PAN) de lutte contre les pires formes de travail des enfants validé en janvier 2023 et qui prend en compte l'Appel de Durban issu de la Conférence mondiale sur le travail des enfants de 2022 à laquelle le Mali a participé à travers le ministère du travail comme deuxième rapporteur africain. Le PAN définit 10 axes prioritaires répartis entre 2 volets à savoir la création d'un environnement socio-économique et juridique propice à l'élimination du travail des enfants au MALI et au renforcement de l'efficacité des actions de protection et de réhabilitation des enfants travailleurs. La liste des travaux légers autorisés pour les enfants en dessous de l'âge de 14 ans a été validée en mars 2023. Ce nouvel instrument vient renforcer le cadre réglementaire de la lutte contre le travail des enfants au Mali qui n'en disposait pas.

Les partenaires sociaux ont adopté, à travers la signature d'une note d'engagement, une feuille de route pour la

dynamisation du dialogue social dans la lutte contre le travail des enfants en novembre 2023. Une feuille de route pour la formalisation et la promotion du travail décent dans la filière orpaillage au Mali à travers le développement coopératif a été élaborée.



Les enfants ne travaillent pas mais ils jouent ; une illustration de ces enfants qui jouent à la récréation

► Témoignage

Des champs agricoles à la machine à coudre : itinéraire d'un enfant travailleur

Aujourd'hui, à 17 ans, Siaka nous accueille sous le hangar de la concession familiale dans le village de Bankoumana, dans le cercle de Bla, région de Ségou. Avant d'être majeur, il était un enfant travailleur. En compagnie d'autres enfants récupérés, il a bénéficié d'une formation professionnelle

en couture de la part du programme de l'OIT à travers le projet ACCEL Africa.

Disposant d'une machine à coudre fournie par son père, il se plaît déjà dans son nouveau métier. Il nous raconte son parcours....



Siaka montrant une chemise qu'il a cousue, signe de son savoir-faire

Je m'appelle Siaka. J'ai 17 ans et je viens d'une famille qui de 20 membres. Je ne suis jamais allé à l'école. Depuis enfant,

je travaillais dans le champ familial. Je cultivais des arachides, du mil, du sorgho, du maïs et autres. Mes tâches principales se résumaient à l'époque à défricher le champ, à semer, à m'occuper aussi de la charrue.

Les journées de travail duraient entre dix et onze heures. Nous commencions souvent entre 5 heures ou 6 heures du matin pour finir entre 16 heures et 17 heures. De cette période, je retiens surtout la rigueur et la pénibilité du travail dans ce milieu surtout que je n'avais pas le choix. C'était très difficile à l'époque mais on finit par s'habituer avec les années et la routine.

J'avais beaucoup de camarades qui partaient à l'école mais pas moi et pas non plus mes autres frères. J'avais d'autres ambitions quand j'étais plus petit, mais que faire ? Je désirais aussi à aller à l'école pour apprendre le français, apprendre à lire et à écrire. J'avais toujours voulu apprendre un autre métier que l'agriculture afin de travailler pour mon propre compte quand je serai grand. Aujourd'hui, je suis heureux de mon métier de tailleur.

Le Projet ACCEL Africa, un tournant décisif dans la vie de Siaka et d'autres enfants travailleurs

La vie de Siaka, comme bien d'autres enfants qui travaillaient dans le secteur de l'agriculture, continuait son bon train jusqu'à l'arrivée du programme de formation destiné à sortir les enfants des travaux forcés. La première étape du projet, après l'identification des enfants, a été la sensibilisation des parents sur les effets négatifs du travail des enfants. Sa seconde phase est la proposition de solutions alternatives. C'est ainsi que des enfants qui étaient astreints au travail dans les champs ont été récupérés et inscrits dans un programme de formations professionnelles.

« Après mon retrait des champs, nous avons suivi des cours pratiques en couture. J'ai appris à prendre des mesures, à couper les tissus, à assembler les pièces et à finaliser l'habit » raconte Siaka installé sur sa machine à coudre. « La formation m'a été très bénéfique. Avant je ne savais pas faire grand-chose. Aujourd'hui je sais coudre des chemises,

des pantalons et même des robes pour femmes ».

Le projet a en vue un dernier volet, celui de la dotation en kits de couture au profit des enfants qui avaient précédemment bénéficié de la formation professionnelle. Le père de Siaka lui a offert une machine à coudre et quelques accessoires qui lui permettent d'exercer son nouveau métier de couturier. « Cette machine m'a été offerte par mon père qui est très content de ma nouvelle passion » entonne Siaka pendant une démonstration sur son outil de travail.

« J'ai déjà confectionné 6 complets de pagnes pour des clients avec ma machine. Je me suis confectionné personnellement des chemises et des pantalons. Pour les clients, je confectionne une chemise sans col à 500 francs CFA et une avec col à 1000 francs. » se plaît à raconter Siaka qui cache mal son enthousiasme et sa satisfaction,



L'équipe de l'OIT au Mali contribuant à la promotion du travail décent et de la justice sociale

► Réalisation dans le domaine de la sécurité et santé au travail

Le Mali a ratifié, en 2016, la convention n°155 (C155) sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981 et le Protocole (P155) de 2002 y relatif. L'OIT a apporté un appui technique et financier à l'élaboration et à la validation d'une politique nationale et d'un programme national de SST qui ont été validés par les mandants tripartites en août 2023. En 2022, l'OIT a soutenu le processus de création et de mise en place d'un observatoire national des risques professionnels porté par l'Institut nationale de prévoyance sociale (INPS) et la Direction nationale du travail. Une feuille



Un enfant portant un masque avec l'appui de l'OIT pendant la COVID-19

de route du processus et un projet de décret de création sont disponibles.

L'initiative HealthWISE a été intégrée dans le dispositif d'amélioration de la sécurité et de la santé au travail dans les établissements de santé. Ainsi, en 2022, 35 établissements sanitaires ont progressé dans la mise en œuvre des normes de sécurité et de santé au travail.

22 établissements de santé ont signalé la désignation d'un point focal responsable du suivi de la mise en œuvre de HealthWISE.

22 établissements sur **35** ont adopté une note sur l'organisation et le fonctionnement des comités de santé et de sécurité, et ont mis en place et/ou réactivé ledit comité.

6 établissements de santé ont élaboré, signé et adopté une charte de sécurité et de santé au travail.

22 établissements ont procédé à une évaluation de la sécurité et de la santé au travail à l'aide de la liste de contrôle de HealthWISE combinée à la liste de contrôle de

Covid-19 pour les établissements de santé.

Enfin, **21** des **35** établissements ont déjà adopté un plan d'action basé sur cette évaluation.

Le déploiement de l'outil HealthWISE a bénéficié de la collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé au Mali.

En juin 2020, le ministère du travail en collaboration avec les organisations d'employeurs et de travailleurs a mis en place un plan d'action spécifique de lutte contre la Covid19 en milieu de travail. Le plan avait pour ambition de permettre au système d'administration du travail d'offrir aux usagers et aux acteurs du monde du travail des services de qualité en période de crise. Dans ce cadre, l'inspection du travail a validé une checklist d'évaluation des dispositifs de lutte contre la COVID-19 au profit des inspecteurs et contrôleurs du travail.

► Appui aux partenaires sociaux du Mali

- Appui du Mali en octobre 2022, dans l'organisation de la conférence sociale visant l'identification des moyens et des mécanismes permettant d'aboutir à un climat social apaisé et de façon durable.
- **139** recommandations sont issues de cette conférence au nombre desquelles, l'adoption d'un pacte de stabilité sociale et de croissance (signé le 25 Août 2023) en vue de faire face aux grands défis de développement. Ce pacte, fruit d'un consensus National, dont l'application pourrait contribuer significativement à la paix sociale au Mali, est pleinement appuyé par l'OIT.
- Une des recommandations majeures de la Conférence sociale est la mise en place et l'opérationnalisation du Conseil National et Dialogue Social(CNDS).
- Démarrage en 2023, d'un processus de préparation d'élections professionnelles.
- En 2024, dans le cadre du projet ACCEL Africa II, les quatre Centrales syndicales (UNTM, CSTM, CDTM, CMT) avec l'appui du Bureau pour les activités des travailleurs (ACTRAV) ont mis en place une plateforme intersyndicale sur le travail des enfants dont l'objectif est la mise en œuvre d'actions visant l'élimination du travail des enfants à travers le travail décent pour les adultes. Dans ce sens, l'organisation des travailleurs des niveaux inférieurs de la chaîne d'approvisionnement du coton est une des voies privilégiées.

Le Conseil National du Patronat du Mali (CNPM) est impliqué dans la mise en œuvre des projets de coopération et facilite le rôle du secteur privé dans la création d'emplois productifs et la lutte contre le travail des enfants. Le CNPM a finalisé son plan stratégique avec l'appui de l'OIT.



Le pacte de stabilité sociale et de croissance (2023-2027)



Fassou Coulibaly, Ministre du Travail et de la Fonction Publique du Mali



Les centrales syndicales du Mali autour de Coumba Diop (en blanc), Directrice de l'OIT - Abidjan au terme d'échanges fructueux le 06 mai 2024 à Bamako



Berthe Miriam Bengaly (en jaune au centre), vice-présidente chargée des relations extérieures du CNPM et Zéinabou Sacko Kéita (à droite), secrétaire générale du CNPM en séance de travail avec Coumba Diop (à gauche), Directrice du Bureau-Pays de l'OIT - Abidjan





► **Bureau de l'OIT à Abidjan**

Plateau, Immeuble CCIA, 01 B.P. 3960 Abidjan 01 - Côte d'Ivoire.
Abidjan - Côte d'Ivoire
Téléphone : (+225) 2720318900 - Télécopie : (+225) 2720212880
Courriel : abidjan@ilo.org - Site web : www.ilo.org/abidjan